

## Quelques chiffres

# Une seule IPPJ pour jeunes délinquantes

Sur les 6 IPPJ (Institution Publique de Protection de la Jeunesse) que compte la Fédération Wallonie-Bruxelles, une seule accueille des jeunes filles délinquantes, celle de Saint-Servais. Ces centres fonctionnent soit en régime ouvert ou fermé, selon la gravité de l'infraction et la dangerosité du jeune concerné. Il existe également des accompagnements extra muros qui permettent aux ados qui sont passés par les IPPJ de se réinsérer dans la société en quasi autonomie, grâce à l'accompagnement d'éducateurs.

### PLUS DE GARÇONS

La proportion de garçons placés en IPPJ est bien plus élevée que les filles, quel que soit le régime choisi. Sur les 1.627 jeunes placés en 2015, seuls 257 étaient des filles. Des chiffres qui restent relativement stables selon la Fédération Wallonie Bruxelles. Sur les 1.676 prises en charge, 2.558 infractions étaient mentionnées dans les décisions judiciaires. Parmi ceux-ci, 25,5 % sont des atteintes aux biens, 18,5 % sont des vols avec violence et 14,4 % constituent des atteintes aux personnes, comme c'est ici le cas pour l'agression de Manon. Au niveau des âges, les ados

placés en régime ouvert ont 15 ans et 6 mois en moyenne ; en régime fermé, la moyenne est de 15 ans et dix mois et en accompagnement extra muros on arrive à 15 ans et 11 mois.

Enfin, les jeunes ne séjournent en général que peu de temps dans ce genre d'institution. En régime fermé, la moyenne depuis 2006 est de 93,1 jours. En régime ouvert, on diminue de plus de la moitié pour atteindre 44,2 jours.

La Fédération constate toutefois que la durée du séjour a légèrement augmenté depuis 2006 où on était à 88,9 jours pour la première groupe et à 39,9 jours pour le deuxième. ●

F.J.

